

RESOLUTION du groupe PopVertSol

déposée le 23.01.2019 avec demande de traitement prioritaire

Des actes concrets suite à la grève du climat des jeunes !

Le 18 janvier dernier, 1'500 jeunes neuchâteloises et neuchâtelois ont quitté leurs bancs d'étude ou d'école pour aller manifester au château et appeler les élues et élus de notre canton à agir au plus vite face à l'urgence climatique. Mais la mise en œuvre d'actes concrets pour le climat peut et doit se faire à tous les échelons politiques. La commune de Neuchâtel est donc également concernée, comme d'ailleurs nous toutes et tous à titre privé.

En tant qu'élues et élus au niveau communal, nous ne pouvons rester les bras croisés et devons nous engager de manière beaucoup plus conséquente en faveur du climat. Nous devons tout mettre en œuvre pour réduire l'empreinte carbone de la Ville de Neuchâtel et préserver nos ressources naturelles, comme notre biodiversité.

Par le biais de cette résolution, nous demandons que l'ensemble des acteurs politiques et administratifs de la Ville de Neuchâtel – soit le Conseil général, le Conseil communal et l'administration communale – évaluent systématiquement l'impact sur le climat et sur la biodiversité de leurs projets, actions, mesures, événements et achats et qu'ils choisissent toujours l'option avec le plus faible impact pour le résultat visé voire qu'ils renoncent aux réalisations qui ne sont pas écologiquement et socialement soutenables.

Plus concrètement, nous demandons que la Ville de Neuchâtel, à travers tous ces acteurs, s'engage avec détermination à :

- réduire drastiquement le trafic motorisé en ville en faveur de la mobilité douce, avant tout piétonne, en réaménageant l'espace urbain en conséquence ;
- assainir son parc immobilier et à soutenir les autres propriétaires immobiliers sur son territoire à en faire de même ;
- mettre en place une politique d'achat et de placements financiers pour réduire son impact climatique direct et indirect ;
- faciliter les choix écologiques des entreprises et des habitantes et habitants de notre ville, en leur offrant les moyens et en instaurant des incitations efficaces ;
- préserver le sol et les surfaces vertes et en aménager des nouvelles, que ce soit au sol, sur le toit ou sur les façades. Cela dans le but de filtrer les particules fines dans l'air, de préserver nos eaux de surface et souterraines, de capter le CO₂, d'améliorer le microclimat en ville ainsi que de créer des couloirs verts et des biotopes relais pour la faune et la flore.